

Règlement du tirage au sort

Préambule :

Afin de satisfaire un maximum de demandes de réservation de kiosques sur la plage de Dunkerque - Malo les Bains, l'Office de Tourisme et des Congrès communautaire a mis en place le dispositif suivant :

- limitation de la durée de réservation à 2 semaines consécutives, pour la période du 17/06 au 08/09/23,
- tirage au sort sous contrôle d'huissier pour l'attribution de ces quinzaines.

Objet :

Le présent tirage au sort concerne uniquement la réservation des kiosques disponibles sur la période du samedi 17 juin au vendredi 8 septembre 2023.

Public concerné :

Le présent tirage au sort est ouvert à toutes les personnes résidant sur le territoire communautaire ou **hors périmètre communautaire**, sous réserve que le demandeur soit âgé de 18 ans lors de la demande.

Attention : une seule demande est autorisée par foyer fiscal. Tout manquement entraînera l'annulation des éventuelles réservations.

Recueil des demandes :

Les demandes de réservation pour la période du 17 juin au 8 septembre se font uniquement en ligne sur le site « dunkerque-tourisme.fr » rubrique « focus : tirage au sort kiosque saison 2023 », au moyen d'un questionnaire nominatif (nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse email) qui permet au demandeur de préciser les périodes de location souhaitées (3 choix possibles hiérarchisés).

Ce questionnaire sera accessible du **lundi 13 mars 2023 à 10h au vendredi 24 mars 2023 à 18h**.

Document mis à disposition du public :

Le présent règlement est disponible sur le site internet « dunkerque-tourisme.fr », rubrique « focus : tirage au sort kiosque saison 2023 ».

Période de réservation :

Le tirage au sort porte sur des réservations de 2 semaines (du samedi 10h au vendredi 18h, du samedi 17 juin 2023 au vendredi 8 septembre 23) soit :

- du samedi 17 juin 2023 au vendredi 30 juin 2023 (coût total 200€),
- du samedi 1^{er} juillet 2023 au vendredi 14 juillet 2023 (coût total 200€),
- du samedi 15 juillet 2023 au vendredi 28 juillet 2023 (coût total 200€),
- du samedi 29 juillet 2023 au vendredi 11 août 2023 (coût total 200€),
- du samedi 12 août 2023 au vendredi 25 août 2023 (coût total 200€),
- du samedi 26 août 2023 au vendredi 8 septembre 2023 (coût total 200€).

Nombre de kiosques disponibles à la réservation par quinzaine (du samedi matin au vendredi soir) :

- **85** kiosques du samedi 17 juin 2023 au vendredi 30 juin 2023,
- **62** kiosques du samedi 1^{er} juillet 2023 au vendredi 14 juillet 2023,
- **57** kiosques du samedi 15 juillet 2023 au vendredi 28 juillet 2023,
- **50** kiosques du samedi 29 juillet 2023 au vendredi 11 août 2023,
- **54** kiosques du samedi 12 août 2023 au vendredi 25 août 2023,
- **59** kiosques du samedi 26 août 2023 au vendredi 8 septembre 2023.

Soit un total de 367 périodes de 2 semaines ouvert à la réservation.

Date du tirage au sort :

Les bulletins dûment complétés seront tirés au sort le **jeudi 30 mars 2023 à 14 h30** Place du Centenaire – Accueil de Malo- les- Bains en présence de Maître Brieuç CAZIN huissier de justice à Dunkerque.

Ordre d'attribution :

L'attribution se fera par ordre de tirage en respectant le choix du demandeur pour la période.

Si le premier choix du demandeur ne peut être satisfait, le choix suivant sera pris en compte et ainsi jusqu'à épuisement des 3 choix possibles du demandeur et des cabines disponibles.

Information des bénéficiaires :

Les demandeurs bénéficiaires d'une réservation seront contactés ou par email à partir du **vendredi 31 mars 2023** pour les informer du numéro de kiosque, de la période attribuée et de la date limite de versement des arrhes.

A l'issue de la période de régularisation des arrhes, les kiosques attribués par tirage au sort et non confirmés par les bénéficiaires seront mis en location libre à partir du 22 avril 2023.

Délai de versement des arrhes pour confirmation des réservations des bénéficiaires :

Le paiement des arrhes des réservations attribuées devra avoir lieu entre le **samedi 11 avril 2023 et le vendredi 28 avril 2023** à l'Accueil de Malo les Bains (1 place du Centenaire – 03 28 26 27 28 dont les jours et horaires sont les suivants :

- du 1^{er} avril au 31 mai : tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 17h

Il pourra s'effectuer par carte bancaire, chèque, espèces, chèques vacances et passeports seniors. Il est également possible d'effectuer ce paiement par téléphone en CB.

www.dunkerque-tourisme.fr